

La Terrasse, le 26 septembre 2017

Madame le Maire de Chapareillan,

Nous souhaitons attirer votre attention sur des pratiques nuisibles à la population de castors de la forêt alluviale du Cernon, espace naturel sensible (ENS) dont vous avez choisi d'assurer la gestion, et faisant l'objet d'un arrêté de protection de biotope (APPB du 15/09/1995).

Il s'agit de la destruction de barrages, comme nous avons eu la déception de le constater en mars 2016, puis début 2017 après une première reconstruction par les castors. Le barrage principal a été de nouveau reconstruit en 2017 par les animaux, et nous souhaitons vivement assurer, en appui à l'action de la commune, qu'il ne soit pas à nouveau détruit.

Le castor, espèce protégée emblématique de l'ENS, en est un enjeu majeur : la destruction d'éléments de son habitat est clairement interdite et sanctionnée sans autorisation spécifique, a fortiori dans un ENS objet d'une APPB.

Au-delà de ces aspects réglementaires, nous regrettons qu'un élément aussi remarquable de votre patrimoine naturel communal puisse être ainsi mis en danger ne serait-ce que par ignorance, et souhaiterions pouvoir nous entretenir avec vous d'une meilleure valorisation du site, à commencer par sa signalisation à l'aide d'un panneau (article 9 de l'APPB).

Le rapport du bureau d'études Guigues Environnement, présenté en 2015, devrait former une bonne base pour engager un partenariat durable avec les associations de protection de l'environnement, très attentives à la bonne gestion de ces milieux ; et pour organiser des actions de communication avec la population, permettant une bonne appropriation de l'ENS et de là sa préservation, et pour finir un enrichissement de la vie locale.

Dans cette perspective nous sollicitons un entretien dans le courant de l'automne, autant que possible avant la prochaine réunion de la commission de site.

En vous remerciant d'avance, nous vous prions d'agréer, Madame le Maire, l'expression de notre sincère considération.

Christophe CHAUVIN

Président de GRENE

Grésivaudan Nord Environnement

<https://www.grene38.fr>

06 84 85 63 75

Marc PEYRONNARD

Vice-Président de la FRAPNA

Fédération Rhône-Alpes de protection  
de la nature

[www.frapna-38.org/](http://www.frapna-38.org/)